

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5835000

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Autres désignations commerciales

BO 5831000, 1000 ml

BO 5835000, 5000 ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Klaus Nehren	Téléphone: +49 2129 5568-276
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle-group.com	
Service responsable:	Chemie	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

acide méthanesulfonique

Acide sulfurique

Mention d'avertissement: Danger**Pictogrammes:****Mentions de danger**

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5835000

Page 2 de 9

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P301+P330+P331 P312	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
75-75-2	acide méthanesulfonique			< 10 %
	200-898-6	607-145-00-4		
	Skin Corr. 1B; H314			
7664-93-9	Acide sulfurique			< 10 %
	231-639-5	016-020-00-8		
	Skin Corr. 1A; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % agents de surface non ioniques.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).
NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

 Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5835000

Page 3 de 9

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection individuel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Protéger des radiations solaires directes.

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Indications concernant le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker ensemble avec: alcalies (bases)

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage: -5°C - 40°C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5835000

Page 4 de 9

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
75-75-2	acide méthanesulfonique		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	19,44 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	8,33 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	3,89 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	1,44 mg/m ³
7664-93-9	Acide sulfurique		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,05 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
75-75-2	acide méthanesulfonique	
Eau douce	0,012 mg/l	
Eau de mer	0,0012 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0,0251 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	100 mg/l	
Sol	0,00183 mg/kg	
7664-93-9	Acide sulfurique	
Eau douce	0,05 mg/l	
Eau de mer	0,00025 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0,002 mg/kg	
Sédiment marin	0,002 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	8,8 mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Même si tout le produit est déversé, vu les petites quantités présentes, les limites d'exposition ne peuvent pas être atteintes. Néanmoins il est du devoir de l'utilisateur de vérifier ceci et de suivre les limites d'exposition données sur le lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
 Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 Ne pas fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matériel recommandé: Caoutchouc butyle, FKM (caoutchouc fluoré), NBR (Caoutchouc nitrile), CR (polychloroprène, caoutchouc chloroprène)

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5835000

Page 5 de 9

Protection de la peau

vêtements étanches DIN EN 13034
Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Appareil filtrant combiné (EN 14387) Type de Filtre recommandé: A-P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	limpide
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	0,5
----------------------	-----

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
--	--------

Point d'éclair:	>100 °C
-----------------	---------

Dangers d'explosion

Non-explosif

Température d'inflammation:	600 °C
-----------------------------	--------

Température d'auto-inflammabilité

n'est pas auto-inflammable

Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
----------------------------------	--------

Densité (à 20 °C):	1,09 g/cm ³
--------------------	------------------------

Hydrosolubilité:	complètement miscible
------------------	-----------------------

9.2. Autres informations**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Néant dans des conditions normales de traitement.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: alcalies (bases)

10.4. Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5835000

Page 6 de 9

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
75-75-2	acide méthanesulfonique					
	par voie orale	DL50 >1000 mg/kg	Rat			
7664-93-9	Acide sulfurique					
	par voie orale	DL50 2140 mg/kg	Rat			

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
75-75-2	acide méthanesulfonique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10-100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 10-100 mg/l	48 h	Daphnia		
7664-93-9	Acide sulfurique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 82 mg/l	96 h	Brachydanio rerio		

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Le produit est un acide. Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé.

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Élimination

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160303 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160303 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5835000

Page 7 de 9

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
Transport terrestre (ADR/RID)


14.1. Numéro ONU: UN 3264

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide méthanesulfonique, Acide sulfurique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8



Code de classement: C1

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité dégagee: E1

Catégorie de transport: 3

N° danger: 80

Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)


14.1. Numéro ONU: UN 3264

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (acide méthanesulfonique, Acide sulfurique)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8



Code de classement: C1

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Quantité dégagee: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3264

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (methanesulphonic acid, Sulphuric acid)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5835000

Page 8 de 9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

223, 274

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité dédagée:

E1

EmS:

F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU:

UN 3264

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (methanesulphonic acid, Sulphuric acid)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8



Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

Passenger LQ:

Y841

Quantité dédagée:

E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 0%

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations
Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

BriteGuard Surface ACTIVATOR

Date de révision: 26.06.2018

Code du produit: BO5835000

Page 9 de 9

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)